

## RÉGLEMENT DICTÉES GENERATIONS MOUVEMENT

La Fédération Générations Mouvement de Saône et Loire organise tous les ans un concours de dictée qui se déroule de la façon suivante.

### **Dictée numéro 1 ou dictée de club**

Un courrier est envoyé au Président de chaque club adhérent à la Fédération Générations Mouvement contenant les informations suivantes :

1. Les dates des différentes dictées de l'année
2. La fiche d'inscription pour la dictée du club avec date butoir à respecter impérativement pour le bon fonctionnement de ce concours.

Les inscriptions arrivées après la date butoir ne seront pas retenues pour le concours.

- Un courrier sera envoyé à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription avec instruction de la dictée.
- Le barème de correction et une enveloppe contenant le texte de la dictée.
- La feuille des personnes sélectionnées pour la dictée numéro 2 ou dictée de secteur.
- Les personnes sélectionnées seront les 5 premières, ne pas envoyer la liste complète des participants.

**Les inscriptions ainsi que la sélection seront à envoyer par mail ou courrier au Siège de Générations Mouvement 94 Rue de Lyon – Bâtiment FFB - 71000 Mâcon.**

### **Dictée numéro 2 ou dictée de secteur**

Les Vice-Présidents se chargent de trouver les lieux dans leur secteur.

- Pour chaque secteur, les sélectionnés de la dictée club se retrouvent en 2 ou 3 lieux (6 pour le département) afin de se confronter au texte de la dictée de secteur.
- Le texte et les instructions seront envoyés aux présidents de chaque club accueillant cette dictée. Les personnes sélectionnées pour la dictée numéro 3 ou dictée départementale seront les six premières de chaque secteur et s'engagent à participé à la dicté départementale sous la responsable des vice-Présidents.

### **Dictée numéro 3 ou départementale**

- Cette dictée se déroule chaque année au Siège de Groupama où se retrouvent les sélectionnés de la dictée numéro 2.
- À la suite de cette dictée il sera demandé aux participants en fonction des résultats, la possibilité d'une participation à la dictée régionale, puis nationale.
- Chaque Vice-Président de secteur doit prévoir deux correcteurs minimums.
- Afin d'assurer le bon déroulement des différentes étapes de ce concours il est indispensable de respecter les dates indiquées sur le document.

**Le 18 décembre 2025**